## ZMP Couture

## SAINT GENOUPH



# PUCES DES COUTURIERES ET LOISIRS CREATIFS



### Dimanche 26 janvier 2025 - 9h à 16h

Accueil des exposants à partir de 8h

#### **Conditions et règlement :**

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_

- 1. Aucun emplacement ne sera attribué avant la signature de ce présent bon de réservation accompagné du règlement.
- Les particuliers et professionnels ne pourront exposer que des objets liés au thème de cette journée «couture et loisirs créatifs»: Matériel de couture et loisirs créatifs, mercerie, tissus, laine, dentelle, broderies, patrons...
- 3. Tout emplacement non occupé une heure avant l'ouverture au public pourra être redistribué.
- 4. Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées et les issues de secours dégagées.
- 5. L'organisateur n'est pas responsable en cas de dégradation, de vol, de casse.
- 6. Prendre connaissance des conditions de participation aux puces et de son règlement et m'engager à les respecter.

	as de remboursement sauf en cas d'annulation des puces.			·	
BULLETII	N D'INSCRIPTION  nt le 18/01/2025 avec le règleme à Mi	- Puces du	26/01/2025		
Nom :		Prénom :		<del></del>	
Adresse :					
Code Postal	Ville				
	Adresse email :				
Particulier :	N° carte d'identité	[	Délivré par		
	Je déclare sur l'honneur, ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels (Article L 310-2 d code du commerce), ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal).				
Professionnel:	Raison sociale :			_	
	N° SIRET/SIREN				
	Je déclare sur l'honneur, être en possession de ma carte professionnelle et de mon KBIS.				
Nature des ob	jets vendus :			<del></del>	
Je réserve	table(s) d'1,80m x 5€,	soit€,	règlement joint à ce b	ulletin.	
	☐ Espèces ☐ Chèque	n	à l'ordre de ZIPCOI	UTURE	

